



Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2008-9-1

Ottawa, le 18 juillet 2008

Avis de consultation et d'audience

**24 septembre 2008
Gatineau (Québec)
Correction à l'article 2**

Suite à son Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2008-9 du 17 juillet 2008, le Conseil annonce ce qui suit :

Le changement est en caractère gras.

Article 2

L'ensemble du Canada
No de demande 2008-0641-6

Demande présentée par CTV limitée (CTV), afin d'acquérir l'actif des entreprises de programmation d'émissions spécialisées analogiques appelées MuchMusic et MuchMoreMusic, de l'entreprise de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 1 appelée Razer et des entreprises de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 appelées MuchLoud, MuchMoreRetro, MuchVibe et PunchMuch de 4358350 Canada Inc., une filiale à part entière de CTV, par le biais de la liquidation de 4358350 Canada Inc. en faveur de CTV.

Adresse de la requérante :

299, rue Queen ouest
Toronto (Ontario)
M5V 2Z5
Télécopieur : 416-332-4580
Courriel : dspodek@ctv.ca

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>